

pas en FDD

A

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

L'ECONOMISTE DE TERRAIN FACE AU MILIEU RURAL

(Communication proposée pour le séminaire du CURD sur le thème :
'Méthodologie générale de recherches en milieu rural')

AFFOU Y.S.

Mars 1981

CENTRE ORSTOM DE PETIT BASSAM 04 BP 293 ABIDJAN 04

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

B15.970ca1

30 OCT. 1984

N° : 15.970ca1

Cote : B

La méthodologie : une démarche intellectuelle générale

Avoir une méthodologie générale de recherches en milieu rural comme base de référence semble être un souhait partagé par tout chercheur ruraliste. Un souhait que ne peut réaliser chaque chercheur pris isolément, du fait des micro-phénomènes auxquels s'adressent les diverses enquêtes. Par ailleurs, la collaboration entre chercheurs étant presque inexistante, il apparaît autant de méthodes d'approche d'une même réalité qu'il y a de chercheurs. C'est à cette dispersion, à ce gaspillage d'énergie et de temps qu'il faut mettre un terme par la mise au point d'une méthodologie générale de recherche. Un cadre large de réflexion tel que ce séminaire nous paraît plus adapté à ce genre d'entreprise. Mais alors, il serait souhaitable que le séminaire aille plus loin que rassembler les diverses communications des chercheurs dans un même document. Il faudrait en plus qu'une commission se forme aux fins de synthétiser ces communications en tenant compte des clarifications qu'auront apporté les discussions. Les chercheurs ruralistes disposeront ainsi d'un acquis scientifique pour l'étude de leur objet.

En ce qui nous concerne, nous ne pouvons que proposer une méthodologie particulière. Elle se veut particulière en raison :

- de la problématique qui la sous-tend : l'accumulation du capital dans les exploitations villageoises,
- du champ d'investigation auquel elle est appliquée : le canton Ketté
- de la catégorie sociale retenue pour l'enquête : les grands planteurs villageois.

Mais entendons-nous bien ! Nous ne ferons pas ici un traité de méthodologie qui consisterait à retracer tout le cheminement d'un travail de recherche depuis les études documentaires jusqu'à l'interprétation des résultats en passant par le dépouillement. Nous comptons plutôt attirer l'attention des chercheurs sur ce qui a retenu notre propre attention au cours de notre expérience de terrain.

La recherche scientifique ne saurait être un inventaire exhaustif de faits sans hypothèses de départ, c'est-à-dire un travail empirique dans lequel on ne sait pas exactement ce que l'on recherche. De ce point de vue, la première tâche qui s'impose au chercheur est la définition d'une problématique, c'est-à-dire des questions auxquelles il se propose d'apporter une réponse. Cette problématique détermine les techniques à mettre en oeuvre en vue de recueillir les informations adéquates. Ce qui ne veut pas dire qu'il existe autant de méthodologies qu'il y a de problématiques. La méthodologie, en effet, ne se limite pas à une somme d'opérations techniques (questionnaires, interview, sondages d'opinions, etc...). Elle est la *démarche intellectuelle générale* qui coordonne un ensemble de procédés et d'opérations techniques devant permettre d'analyser et d'expliquer la réalité étudiée.

Prise dans un sens assez général, la méthodologie pourrait concerner le processus de conceptualisation, la manière de circonscrire l'objet d'étude. Et c'est au niveau de cette conceptualisation que l'apport des études bibliographiques doit être jaugé. En effet, les travaux effectués par d'autres chercheurs, même s'ils ne répondent pas directement à nos préoccupations immédiates, peuvent nous intéresser à cause de l'éventail de questions qu'ils soulèvent et surtout à cause de la démarche qu'ils suivent pour résoudre les problèmes posés.

Faut-il dans les études bibliographiques sélectionner les auteurs ? Oui, en fonction de l'objet d'étude et non en fonction des options politiques ou philosophiques (1). Il est évident que dans le domaine des sciences sociales, les partis pris sont difficiles à éviter. Mais le plus important est de savoir que la science n'a rien à voir avec les prises de position partisans. Par conséquent, tant que le terrain n'a pas donné son verdict, aucun point de vue ne doit être négligé par le chercheur. Une précaution s'impose cependant. Le terrain est une réalité complexe et évolutive, aussi, -et puisqu'il n'est pas possible de faire table rase des études antérieures-, la plus grande prudence est-elle recommandée en ce qui concerne l'utilisation des résultats de ces travaux. Car, du point de vue de la démarche scientifique, il y a un danger à opter sans discernement pour telle ou telle théorie. Pour le chercheur, tout (ou presque tout) au départ doit avoir un caractère d'hypothèse de manière à pouvoir aborder le terrain sans a priori.

(1) Combien n'avons-nous pas vu d'enseignants, d'encadreurs ou de directeurs d'études déconseiller tel ou tel auteur pour des raisons politiques ou philosophiques ?

Même l'utilisation des concepts forgés à partir d'autres réalités exige des précautions. Deux exemples tirés de nos recherches en pays akyé nous éclairerons à cet égard. Du fait des études antérieures qui posaient le problème des plantations cacaoyères et caféières en terme d'émergence du capitalisme agraire, nous avons réduit l'objet de notre étude -l'accumulation du capital- à l'identification de la bourgeoisie agraire et par conséquent à la reconnaissance implicite de la thèse du développement capitaliste dans l'agriculture villageoise. Par la suite, le terrain a montré que poser a priori qu'il y a développement capitaliste dans ces zones, et cela à partir des seuls résultats bibliographiques, c'était aller trop vite en besogne ; c'était en même temps s'aligner sur la théorie de l'évolution unilinéaire (1).

Le choix des grands planteurs comme agents les plus représentatifs du processus de développement capitaliste n'échappe pas non plus à ce genre d'erreur. Ce choix n'implique-t-il pas que l'auteur souscrit à une définition du capitalisme fondée uniquement sur la dimension de l'exploitation ou le degré de richesse des propriétaires (2) ? N'est-ce pas là sacrifier l'aspect qualitatif du phénomène au profit du côté quantitatif ?

Ces exemples montrent comment un chercheur peut se perdre inconsciemment dans des considérations théoriques. Heureusement que certains de ces défauts ont été décelés à temps. C'est ainsi que nous sommes passé des préoccupations essentiellement théoriques aux problèmes liés au développement économiques (3).

Les écueils d'ordre statistique : un problème majeur des recherches en milieu rural

Le souci qui guide toute recherche est d'aboutir à des analyses objectives, c'est-à-dire qui soient indépendantes de la personnalité et des jugements du chercheur. Le recours à la quantification (c'est-à-dire dénombrer les différents éléments, les classer et chiffrer leur fréquence etc...) est le plus sûr moyen d'y parvenir. Or cette technique ne peut être utilisée à fond en milieu rural parce que les données sur lesquelles elle repose y sont rares. En effet,

(1) AFFOU (1979) p. 12 et 13.

(2) Voir la critique de cette définition dans "Un secteur de la soumission formelle". (AFFOU, 1980).

(3) AFFOU (1979) p. 222 et suivantes.

nos campagnes souffrent d'une carence de documents statistiques. Cette carence se manifeste plus particulièrement au niveau de la stratification économique des ruraux. Notre étude a été ainsi privée d'un moyen essentiel d'analyse. Les chiffres disponibles sur la région d'enquête étaient inutilisables. Ce sont ceux du recensement démographique de 1975 et ceux du recensement agricole de 1956 et de 1975. Les premiers, exhaustifs, ne donnant aucun renseignement sur les éléments qui nous intéressent : la stratification des planteurs par superficie, par production ou par revenu. Au niveau des seconds, il faut déplorer la détérioration des documents relatifs au recensement agricole de 1956 et le caractère non exhaustif du recensement agricole de 1975. Ce dernier recensement était réalisé sur la base d'un sondage à 2 niveaux (tirage de quelques planteurs à l'intérieur de villages tirés au hasard). A ces superficies communiquées par le recensement agricole de 1975, il fallait ajouter celles mesurées sur l'initiative propre des paysans. Malgré tout, notre problème restait entier, car nous ne connaissions pas toujours la proportion de chaque catégorie de planteurs (ou au moins des grands planteurs) dans cette région. En effet, les résultats du recensement agricole de 1975, ne nous ont révélé qu'une dizaine de planteurs appartenant à notre strate (plus de 50 ha). Ne pouvant travailler sur un échantillon aussi réduit, nous avons cherché à le compléter. Et c'est là que surgirent d'autres difficultés. Par quel critère, à part la superficie, pouvions-nous définir un grand planteur ? Les belles villas, le nombre de manoeuvres, les certificats de plantation ?

- Les belles villas ne sont pas l'oeuvre des seuls grands planteurs de notre strate vu le prix que les paysans de cette région accordent aux habitations décentes. Le temps, souvent très long, mis pour la construction de certaines de ces villas prouve que celles-ci ne sont pas toujours l'oeuvre des plus fortunés. Certains planteurs d'autres catégories ont réussi à bâtir des villas grâce à l'aide de parents installés en ville.

- Le nombre de manoeuvres peut donner une vague idée de la situation économique des planteurs. Mais, à partir de quel seuil peut-on dire qu'on a affaire à un grand planteur ? Ce qui rend encore peu pertinent ce critère, c'est la rarefaction de main-d'oeuvre dont se plaignent tous les planteurs.

- Les certificats de plantations jusque là délivrés aux paysans avaient un caractère circonstanciel. Ils étaient établis uniquement en vue de la constitution de dossier de demande de bourse scolaire. Leur mise à jour se fait sur présentation d'un reçu de vente ou sur simple déclaration des planteurs. Or, chaque planteur veut se faire passer pour nécessaire afin que ses enfants puissent bénéficier d'une bourse. D'où la sous-évaluation de la récolte. En définitive ces certificats de plantation ne reflètent guère la réalité. Ils ne peuvent donc être utilisés pour un travail scientifique.

Comment alors sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvions ?

N'ayant pas le temps et les moyens de faire un cadastre de la région, nous avons procédé à un sondage d'opinion auprès de la population et des agents locaux du Service de l'Agriculture, de la Statistique rurale et de la SATMACI. Ce sondage avait pour but de dresser une liste de tous les grands planteurs. Pour ce faire, nous avons fixé un seuil de 20 tonnes de cacao et de café au-dessus duquel un individu pouvait être considéré comme grand planteur. Ces 20 tonnes sous-entendent un minimum de 50 ha parce qu'elles ont été fixées en fonction du rendement moyen de la région étudiée : 400 kilogrammes à l'hectare. Sur la base de ces 20 tonnes, nous avons pu établir une liste d'environ 70 personnes à enquêter. Malheureusement, certains n'ont pas voulu répondre à nos questions. D'autres ont été empêchés par certaines circonstances : voyages, maladies etc... Nous nous sommes donc contenté de 46 grands planteurs. Car, il n'était pas question pour nous d'obliger les planteurs en faisant intervenir les autorités politiques et administratives de la région. Cette contrainte aurait créé des rapports artificiels avec ces planteurs.

Dans l'intention de vérifier les résultats de ce sondage d'opinion, nous avons entrepris des mesures de plantations de 5 exploitants pris au hasard dans l'échantillon. La représentativité d'une telle fraction laisse à désirer, mais nous ne pouvions nous y prendre autrement compte tenu du temps qui nous était imparti. Les résultats des relevés ont confirmé ceux du sondage ; les superficies obtenues dépassent 50 ha et sont les suivantes : 66,98 hectares ; 71 hectares, 81,12 hectares ; 104,25 hectares et 129 hectares.

Au niveau de ces relevés, nous aurions voulu procéder à un travail plus minutieux : faire les relevés parcelle par parcelle ; ce qui nous aurait permis d'une part, d'avoir une biographie de ces plantations et d'autre part,

de cerner le processus d'accroissement de la plantation : quand a été créée la première parcelle de l'exploitation, la deuxième, la troisième, etc... ? Quelle est la superficie de chacune de ces parcelles ? Mais (et encore une fois mais), ce travail aurait été trop long et trop pénible pour deux personnes que nous étions à faire les relevés. Par ailleurs, même si les planteurs se rappellent parfaitement les limites de leurs plantations, ils ont du mal à retrouver celles qui séparent chacune des parcelles formant ces plantations. Ils ont encore plus de mal lorsqu'il s'agit de donner les dates de création de ces parcelles. Ce qui est vraisemblablement un obstacle à la constitution d'une biographie de plantations villageoises...

Si, dans le cas précis de la constitution de l'échantillon, nous avons réussi à contourner la difficulté, nous n'étions pas au bout de nos peines puisque d'autres obstacles se sont dressés devant nous. En tant qu'économiste, nous avons trouvé normal d'accorder une grande importance à la détermination et à l'utilisation du revenu agricole. Une partie du questionnaire fut alors consacrée au compte d'exploitation. Mais les oublis et la méfiance des planteurs ne nous ont pas facilité la tâche au niveau de l'évaluation des charges et des produits d'exploitation. Ce qui est une véritable frustration pour l'économiste. Que peut-on en effet obtenir d'un paysan à qui l'on demande ses frais annuels de transport pour se rendre au champ, le salaire versé aux manoeuvres temporaires (contractuels, journaliers etc...), le coût annuel du petit outillage, de l'engrais, les dépenses de scolarisation et le montant des investissements extra-agricoles ?

En dehors des oublis qui sont la caractéristique de tout milieu où l'on ne tient pas de comptabilité et où tout semble se faire au gré des circonstances, les objectifs des paysans, leurs comportements rendent aussi difficiles l'évaluation statistique. De manière générale, les paysans ont une attitude négative à l'égard des recensements et en particulier ceux qui concernent leur revenu, leur richesse. Ainsi, c'est peine perdue que de vouloir obtenir d'eux, le revenu qu'ils tirent de leurs activités ou l'argent qu'ils détiennent en caisse ou en banque.

Ils se méfient de tout : les voisins, les enquêteurs. Cela se traduit par deux attitudes. D'une part, ils peuvent s'ouvrir facilement au chercheur qu'ils considèrent comme agent du gouvernement. Ils se presseront de lui prouver qu'ils sont des travailleurs exemplaires. Pour ce faire, ils exposeront sans retenue leurs réalisations économiques. D'autres, poussés par l'orgueil du bon

planteur surévalueront ces réalisations. Et tout cela dans l'espoir d'obtenir quelque récompense du gouvernement. D'autre part, les sujets éviteront toutes les situations qui tendront à les présenter comme trop riches. La peur de provoquer la jalousie des voisins, d'attirer l'attention des voleurs ou de se voir refuser certaines aides, appelle cette dernière attitude. Et le paysan qui joue à fond cette carte, camouflera à l'enquêteur toutes ses réalisations. Mieux encore, il lui brossera un tableau très sombre de sa situation économique.

Pour avoir des informations de qualité en milieu rural, le chercheur ne doit pas négliger cette double attitude des paysans, attitude toujours guidée par un souci de revendication.

En raison des écueils d'ordre statistique, le chercheur n'a pu atteindre ses objectifs qui, au départ, étaient beaucoup plus ambitieux. Nous nous proposons en effet de connaître la proportion des grands planteurs à l'intérieur de la zone d'enquête, la dimension de toutes leurs exploitations et leur poids économique dans la région (le volume de leur production et leurs autres réalisations devaient être comparés à ceux des autres catégories de planteurs). Notre objectif concernait aussi les données chiffrées se rapportant au processus d'accroissement des plantations (les superficies et les dates de création de chaque parcelle de la plantation).

Finalement, nous nous sommes limité à une étude plutôt micro-économique (au regard de la faiblesse de l'échantillon) et l'enquête a pris un caractère plus qualitatif que quantitatif. Ainsi, sans pouvoir faire des dénombrements et déterminer des évolutions à partir de chiffres, nous avons cherché à comprendre ce qu'il y avait de plus profond, c'est-à-dire aussi bien la signification évidente que la signification implicite, autrement dit l'apparence et l'essence des phénomènes : le fonctionnement des exploitations agricoles villageoises, leurs modèle de reproduction, l'organisation technique et sociale du travail, les rapports entre les acteurs sociaux que sont les planteurs et la main-d'oeuvre etc. Cet aspect profond des phénomènes n'est pas toujours chiffrable. Cependant, il présente une vue assez nette de l'objet d'étude. On comprend ainsi que malgré les garanties que présente la méthode de quantification quant à l'objectivité, toute vérité ne peut être statistique.

L'anthropologie comme approche totalisante

De manière générale, les chercheurs fondent beaucoup d'espoir sur le questionnaire. Certains conseillent des questions fermées plus facilement codifiables, d'autres des questions ouvertes qui elles, laissent au chercheur la possibilité de recueillir des informations complémentaires. Même s'il est préférable au "oui, non" étriqué du questionnaire fermé, le second n'est pas à l'abri de défauts. Quel qu'il soit, un questionnaire ne peut saisir l'objet d'étude dans tous ses aspects. On ne peut le gonfler indéfiniment car un questionnaire trop lourd risque d'indisposer les "enquêtés". Il est donc nécessaire de tenir compte de la disponibilité de ces derniers et de ne pas trop les surcharger; le questionnaire d'une heure est déjà trop épuisant et même ennuyeux pour les "enquêtés" surtout quand on sait l'attitude négative que ceux-ci manifestent à l'égard des enquêtes qu'ils estiment ne pas répondre à leurs préoccupations immédiates.

Alors très vite, le chercheur comprend les limites du questionnaire. A cet égard, notre propre cas semble être l'un des plus instructifs. Etant parti sur la base d'une confiance totale au questionnaire, la pratique du terrain nous a fait changer d'avis. D'abord certaines questions se sont avérées inutiles soit parce que les "enquêtés" n'y répondent pas soit parce qu'ils y répondent pour faire plaisir à l'enquêteur ou encore pour donner des réponses stéréotypées. Ainsi sur le terrain le chercheur se voit contraint de supprimer des passages entiers d'un questionnaire très souvent élaboré entre quatre murs. Il faut signaler que, si une pré-enquête et un test du questionnaire sont nécessaires au démarrage proprement dit de l'enquête, ces précautions préalables n'éliminent pas toutes les difficultés sus-mentionnées.

Les limites du questionnaire (en tant que procédé technique de collecte d'informations) apparaissent plus nettement lorsque le chercheur nourrit le souci constant de comprendre la signification profonde des réponses obtenues. En effet, le tout n'est pas d'accumuler des chiffres, des pourcentages, et même des opinions sur tel ou tel problème. Encore faut-il savoir si ces chiffres et ces opinions reflètent le vécu quotidien. En un mot, les réponses brutes et même les interprétations des enquêtés ne présentent aucune garantie sur le plan scientifique. C'est à ce niveau qu'il convient d'envisager d'autres procédés techniques de collecte d'informations en complément du questionnaire.

Par exemple, nous nous sommes aperçu en étudiant le mode d'acquisition de la terre, que la "libre occupation" était le mode dominant et que la vente de terres était inexistante. Était-ce un hasard ? On pourrait le penser si on s'en tient au caractère non exhaustif de l'échantillon. Mais cela n'étant qu'une éventualité, il était devenu nécessaire d'étudier le régime foncier traditionnel et son évolution actuelle pour comprendre le sens à donner à ces résultats statistiques. Une telle étude déborde largement le cadre d'un questionnaire. Elle exige des interviews et une observation directe de la réalité quotidienne.

L'étude du régime foncier en milieu rural n'est pas une tâche facile. La terre est en effet ce sur quoi repose toute la vie économique et sociale du groupe. Du fait de l'introduction des cultures de rente, elle a acquis plus de valeur et est devenue un enjeu important pour tous les villageois, enjeu que traduisent les nombreux litiges fonciers : conflits entre ethnies voisines, conflits entre clans d'une même ethnie, conflits inter-villages et intra-villages. Dans ces circonstances, le chercheur risque de se faire entraîner dans ces conflits. Car, les informateurs (si objectifs soient-ils) abandonnent rarement la défense des intérêts de leur groupe.

Voilà pourquoi en plus des interviews à réaliser à plusieurs niveaux de la pyramide sociale des villages, le chercheur doit vivre directement la réalité des villages. Ce qui revient à rompre avec la recherche "mandarinale" qui consiste à rester dans son bureau climatisé d'Abidjan ou dans son hôtel du chef lieu de département, et à compter sur des enquêteurs "balancés" dans les villages. Ainsi, tout chercheur qui vise une connaissance approfondie de la société rurale, la saisie du système social tout entier, se doit de tester la méthode de l'enquête participante.

En effet, malgré leur hospitalité devenue légendaire, les paysans restent discrets et même très froids à l'égard de tout ce qui est étranger à leur milieu, sauf bien sûr ce qui apporte une solution à leurs problèmes immédiats. Beaucoup d'entre eux ont été victimes de préjudices (escroquerie, promesses fallacieuses, etc...) et ils sont devenus méfiants. D'autres s'indignent de la morgue des urbains. De telle sorte qu'il est difficile d'obtenir des informations sûres surtout lorsque le chercheur maintient la distance entre lui et le "groupe cible". Une telle attitude ne peut que renforcer les paysans dans leurs convictions et préjugés. Seule l'enquête participante atténue ces préjugés et la méfiance qui s'ensuit. Appliquant cette méthode, nous avons été amené à vivre

au campement, à suivre le planteur dans ses activités quotidiennes, à faire des mesures de champ. Ce qui a contribué à améliorer nos rapports avec les exploitants et partant la qualité des informations. Les renseignements relatifs à l'état du matériel agricole, aux techniques de production, à l'entretien des plantations, aux rapports entre planteurs et manoeuvres, à l'utilisation du revenu agricole sont dus à cette méthode.

L'inconvénient majeur de cette méthode est que le "groupe cible" peut modifier son comportement du seul fait de la présence d'un élément étranger. Un signe que le chercheur n'est pas accepté d'emblée par le groupe d'accueil. L'intégration à la vie quotidienne de ce dernier demande souvent un certain temps ; le temps de gagner la confiance des enquêtés, et de faire admettre sa présence comme naturelle. Pour y parvenir, le chercheur doit faire preuve de patience, de modestie et avoir beaucoup de qualités d'adaptation.

Qu'elle soit participante ou non, une enquête en milieu rural exige de la part du chercheur, beaucoup d'initiative pour s'adapter à chaque cas particulier. Certaines enquêtes demandent la présence de plusieurs sujets à la fois, d'autres par contre ne nécessitent qu'un seul enquêté à la fois. Telles ont été les exigences de notre questionnaire et de nos interviews. Or, une caractéristique du milieu rural est que l'informateur désigné n'est jamais seul ; il s'entoure toujours de nombreux voisins dont la présence influe sur la qualité de l'information. Lorsqu'il est seul, l'informateur, par méfiance, donne les informations au compte-gouttes. En présence de ses voisins, il ne parle qu'en fonction de tous ceux qui l'écoutent ; il ne défend alors que des idées susceptibles de faire l'unanimité des membres du groupe présent. Dans une telle situation, le but de l'informateur n'est plus de présenter la réalité en tant que telle mais de sauvegarder les liens qui l'attachent à ses voisins. Lorsque les propos de l'informateur n'ont pu faire l'unanimité des "participants", une discussion s'engage sous les yeux du chercheur. Parfois, les parties aux prises demandent à se retirer. Si les éléments de la discussion sont saisissables par le chercheur originaire du milieu d'enquête, la délibération, elle, échappe à tout le monde. Seul le résultat est livré et non la méthode par laquelle l'affaire a été tranchée. Attendre que les voisins se retirent pour interroger l'informateur désigné, c'est vouloir renvoyer l'enquête aux calendes grecques. Quelquefois, l'informateur se reporte à l'avis de ses voisins pour s'assurer qu'il n'a "trahi" personne.

Et, il n'est pas rare de voir certains voisins (le plus souvent un aîné) donner des idées à l'informateur désigné ou même parler carrément à la place de ce dernier. Très souvent, la présence des voisins est exigée par l'informateur. Ainsi, après que l'enquêteur ou le chercheur, a exposé l'objet de sa visite, l'informateur désigné envoie chercher un parent ou un ami. La présence des voisins augmente aussi les risques de voir toutes les questions (d'opinion surtout) porter les mêmes réponses chez tous les sujets d'enquête. Le chercheur n'a alors plus d'éléments de comparaison. Or, nous connaissons l'utilité de la comparaison; elle permet de vérifier les informations et de comprendre la diversité ; elle donne un caractère de généralité, une valeur scientifique aux résultats acquis.

Avant de terminer cette communication, nous ~~voulons~~^{voudrions} nous apesantir sur une démarche que nous croyons fondamentale pour l'étude du milieu rural africain, du moins à l'étape actuelle de son développement. Cette démarche, chacun l'appellera comme il voudra : approche totalisante, anthropologique, globalisante etc. Tout est une question de vocabulaire. L'essentiel c'est que le fond de cette approche soit bien perçu

L'étude du milieu rural africain ne peut se faire à l'intérieur des cloisonnements stériles constitués entre chaque discipline universitaire. Cela se justifie par le caractère même de ce milieu où, comme le dit R. Badouin, "l'acte économique n'émerge pas du contexte religieux et social dans lequel il est inséré". Notre expérience d'économiste de terrain a confirmé cette idée que traduit bien l'évolution du titre de notre étude : d'abord ce fut "l'économie de plantation et l'accumulation du capital", puis "les problèmes d'accumulation du capital..." pour devenir enfin "le grand planteur villageois dans le procès de valorisation du capital social "avec en sous titre : "une introduction à l'organisation socio-économique... (1). Cette évolution tient à la réalité économique à étudier : l'économie de plantation. Il s'agit d'un système de production introduit dans notre zone d'enquête il y a seulement un demi-siècle. Or, en un demi-siècle un peuple ne peut abandonner totalement ses pratiques antérieures lesquelles influent nécessairement sur ce nouveau système. D'autre part, les informations obtenues grâce au questionnaire étaient floues et fragmentaires ; il fallait les recouper par des renseignements de tous ordres (économiques, religieux, politiques etc...). Enfin apparaissaient certains phénomènes et comportements

(1) AFFOU Y.S. (1979).

a priori irrationnels, c'est-à-dire non conformes aux normes de la théorie économique académique, dont il fallait rechercher l'explication ailleurs que dans l'économique. Ainsi dans notre région d'enquête, on a par exemple vu des demandes de prêts où les planteurs sous-évaluaient leur production et leurs moyens financiers, croyant de cette manière mériter la pitié des responsables financiers. Comment expliquer un tel comportement ? Ce fait observé, loin de confirmer la thèse de "comportements irrationnels" des planteurs, met en présence deux types de rationalité - l'une sociale et globale, l'autre économique - qui s'ignorent parce qu'intégrés dans des systèmes d'organisation différents. En effet, si en milieu villageois on ne prête (plus exactement on ne donne son aide) qu'aux nécessiteux, et ce, dans l'intention de les sauver d'une situation déplorable, au niveau des institutions financières actuelles, la logique de la rationalité économique (vue dans son acception marginaliste) exige de ne prêter qu'aux agents dont la solvabilité reste évidente, donc aux riches. Cette réalité sociale différentielle, qui peut sembler sans importance pour certains, nous servira de fil conducteur dans l'appréciation de l'organisation économique villageoise parce qu'elle permettra de préserver l'analyse des "placages" et des caractérisations trop hâtivement empruntés au mode de production capitaliste considéré comme modèle de référence. A travers l'exemple ici évoqué, la certitude est donnée que la connaissance de la société akyé dans son ensemble est un moyen de mieux saisir le rôle de certaines réalités économiques.

Ainsi nous avons envisagé l'étude :

- de l'organisation politico-juridique (la hiérarchie sociale du village), des prérogatives des chefs (de village, de classe d'âge, de lignage etc...) sur le patrimoine foncier et sur la main-d'oeuvre en vue d'établir une corrélation entre statut social (ou politique) et réussite économique.

- des cérémonies (religion, imposition de nom, mariage, intronisation des chefs, funérailles) dans l'intention de situer l'importance des destructions de richesses en pays akyé et d'apprécier correctement l'impact des dépenses cérémonielles, des comportements ostentatoires sur l'accumulation du capital.

- du système d'héritage, sa fonction et surtout sa part dans l'ascension économique des grands planteurs.

- des activités économiques précoloniales (domaine traditionnellement confié à l'anthropologie économique) en tant que moyen de connaître l'origine et la spécificité du système de production actuel.

Ainsi apparaît clairement la caractéristique fondamentale des sociétés rurales : l'enchevêtrement de tous les domaines de la vie sociale de telle sorte que chaque élément n'est parfaitement saisissable qu'en rapport avec les autres éléments du système social. Cette réalité a obligé l'économiste que nous sommes à sortir de notre cadre habituel d'analyse pour aborder les problèmes dans une perspective anthropologique. Cette perspective, répétons-le, ne signifie pas, pour nous, la prise de partie pour l'anthropologie en tant que discipline cloisonnée, spécialisée dans l'étude des sociétés dites primitives ou rurales. Elle sous-entend une méthode d'approche globale prenant en compte l'histoire, la sociologie, la psychologie, l'économie politique et visant l'explication des faits sociaux. Cette approche exige aussi que l'analyse ne soit pas enfermée dans le cadre étroit du village ou du canton mais qu'elle s'insère dans celui plus vaste de la formation sociale nationale. De cette manière on évité le danger du culte de l'apparence que comportent les analyses limitées aux micro-phénomènes.

AFFOU Y.S.

ORSTOM de Petit Bassam
Mars 1981